



Vandoeuvre lès Nancy, le 19 avril 2011

Monsieur Le Président de la Cour d'Appel
Tribunal d'Appel de Nancy
3 Terrasses Pépinière
54000 NANCY

V/Réf. :

N/Réf. : PR 19/11

Objet : demande d'aide – dossier 10/00206 TGI Nancy - LRAR 1A 060 938 8800 6

Monsieur le Président,

Je vous ai sollicité le 25 novembre 2010 et vous m'avez fait répondre par la négative. Je vous écris aujourd'hui parce que l'affaire s'est considérablement amplifiée, que je me heurte à l'omerta de M. le Procureur de la République et du ministre de la Justice, au classement sans suite systématique de mes plaintes. Bref, je pèse mes mots mais nous nageons en pleine affaire d'Outreau.

J'ai envoyé plus de 30 LRAR à M. le Président de la République, ses ministres et aux magistrats du TGI de Nancy.

J'ai saisi M. le doyen des juges d'Instruction le 15 mars 2011 par LRAR1A04861156159 mais il m'a opposé une ordonnance d'irrecevabilité surréaliste.

Pour me faire taire, M. le Procureur de la République a exigé le 12 avril 2011 que je sois examiné par un médecin psychiatre.

J'ai rapporté et consigné toutes les preuves des mensonges, des diffamations, de la violation du NCPC, etc. sur le site internet www.SOS-Anouk.fr

Je viens d'interpeller Mme Carla Bruni-Sarkozy, Mmes et Mrs les sénateurs et députés de la Commission des Affaires sociales ainsi que les médias.

Vous êtes mon dernier recours, je vous demande SVP de m'aider. Pour ma fille Anouk je vous demande SVP de m'aider.

Anouk et moi-même vous remercions par avance pour votre aide.

Veillez recevoir, Monsieur Le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

Philippe **RICHARD**,